



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Béhaalotékha



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

🕒 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 11 versets 14 à 29

Dans ce passage, Moché Rabbénou se plaint de ne pas pouvoir assumer seul la responsabilité de diriger le peuple juif. Hachem lui répond de rassembler soixante-dix notables de la communauté, sur lesquels Il fera planer une partie du souffle divin qui est sur Moché Rabbénou. Ces personnes l'aideront à diriger le peuple juif, et ainsi Moché ne sera plus seul à porter cette lourde charge.

? Comment Moché Rabbénou a-t-il procédé pour réunir ces soixante-dix personnes ?

Nos Sages nous disent qu'il a choisi **six notables dans chaque tribu** (soit soixante-douze personnes), et qu'il a fait **soixante-dix papiers**. Sur soixante-dix papiers, il a écrit "Zaken", et sur deux papiers, il n'a rien écrit.

📖 Chacune des soixante-douze personnes était censée venir piocher un papier, ce qui aurait permis de savoir qui avait été choisi pour être Zaken, et qui ne l'avait pas été. Mais la Torah nous dit que les choses ne se sont pas tout à fait passées comme cela. Parmi les soixante-douze personnes, il y en avait deux particulièrement modestes.

Au verset 26, la Torah raconte que ces deux hommes, Eldad et Médad, sont restés dans le camp, et ne sont pas venus chercher de papier. Toutefois, leur modestie ne les a pas privés de la chance de recevoir un souffle divin. Au contraire ! Alors que les soixante-dix autres Zékénim ont reçu une partie du souffle divin de Moché

Suite en page 2



PARACHA SUITE

Rabbénou, Eldad et Médad ont reçu le souffle divin directement d'Hachem Lui-même.

Rabbénou Bé'hayé dit que non seulement Eldad et Médad n'ont pas été perdants du fait de leur Anava (humilité), qui les a entraînés à ne pas retirer leur papier, mais ils ont même été gagnants. Le Midrach dit qu'alors que les autres Zékénim sont morts dans le désert, Eldad et Médad ont pu entrer en Erets Israël. La Torah nous dit qu'alors que Eldad et Médad étaient dans le camp, ils ont reçu une prophétie ; puis un jeune homme a couru prévenir Moché Rabbénou.

Selon de nombreux commentateurs, ce jeune homme était **Guerchom**, le fils de Moché Rabbénou. Il a dit à son père qu'Eldad et Médad prophétisaient dans le camp. Après avoir entendu leur prophétie, Yéochoua a dit à Moché Rabbénou : "Maître ! Il faut les emprisonner !". Et Moché a répondu : "Es-tu jaloux pour moi ? Qui donc pourrait faire que tous les Juifs deviennent des prophètes ? Et qu'Hachem donne Son souffle à l'ensemble du peuple juif !".

? Pourquoi la prophétie d'Eldad et Médad a-t-elle fait tellement peur à Guerchom et à Yéochoua ?

Nos Sages nous disent qu'**Eldad et Médad prophétisaient que Moché Rabbénou allait mourir dans le désert**, et que Yéochoua bin Noun allait faire entrer les Juifs en Erets Israël.

Malgré la panique que cette prophétie a suscité, Moché Rabbénou n'en a pas pris ombrage. Il a souhaité que tout le peuple juif devienne prophète. Ceci prouve sa grande modestie.

? Au fait, qui étaient Eldad et Médad ?

A un certain moment, Amram s'était séparé de Yokhéved, et s'était marié avec une autre femme, avec laquelle il avait eu ces deux enfants (Eldad et Médad)

Et le Daat Zékénim Baalé Hatossafot parle d'un document d'un voyageur qui atteste avoir vu en Erets Israël les tombes d'Eldad et de Médad, sur lesquelles il était écrit : "Eldad et Médad, frères de Aharon par le père, et non pas par la mère".

Choul'han Aroukh, chapitre 55, Halakha 2

HALAKHA

Le Choul'han Aroukh nous dit que si on a commencé à dire le Kaddich ou la Kédoucha (ou toute autre chose qui nécessite dix hommes, comme la Birkat Cohanim, la lecture de la Torah ou de la Haftara), et qu'il y avait dix hommes au départ mais qu'une partie d'eux est sortie, on finit ce qu'on a commencé à dire (exemple : le Kaddich ou la Kédoucha), à condition que la majorité du Minyan (c'est-à-dire au moins six hommes) soit présente. On finira ce qu'on a commencé, mais on ne commencera pas une nouvelle chose qui nécessite dix hommes.

? Si le Chalia'h Tsiour a dit Yichtaba'h avec Minyan, ou le Achré d'avant Min'ha avec Minyan, mais qu'ensuite certains hommes sont sortis de sorte à ce qu'il n'y ait plus Minyan, peut-il quand-même dire le Kaddich qui suit ces textes (sachant que ce Kaddich conclut ces textes, et qu'il n'est donc pas lui-même un nouveau sujet) ?

Même si certains décisionnaires voudraient permettre de dire Kaddich dans ce cas, **la Halakha est qu'on ne dit pas un Kaddich lorsque le Minyan n'est pas complet.**

? S'il y avait dix hommes au Kaddich qui se trouve entre Yichtaba'h et Barékhou, mais que certains hommes sortent à la fin de ce Kaddich, le Chalia'h Tsiour pourra-t-il dire Barékhou même sans Minyan ?

Le Michna Beroura dit que **oui**, car le Barékhou fait partie du Kaddich.

? Si le Chalia'h Tsiour a commencé la 'Hazara (répétition de la 'Amida) avec dix hommes mais que certains d'eux sont sortis avant la fin de celle-ci, pourra-t-il la terminer même sans Minyan, ou devra-t-il n'aller que jusqu'à la Kédoucha ?

Il pourra terminer la 'Hazara.

? Dans cette 'Hazara sans Minyan, les Cohanim pourront-ils dire Birkat Cohanim ?

Non, parce que c'est un nouveau sujet. Par contre, le Chalia'h Tsiour pourra dire les petites phrases de Birkat Cohanim que l'on dit dans la 'Hazara, car elles font partie de celle-ci.

? Une fois que le Chalia'h Tsiour a terminé la 'Hazara sans Minyan, pourra-t-il dire le demi-Kaddich qui la suit, ainsi que le Kaddich Titkabal que l'on dit après Ouva Létsion ?

Le Michna Beroura répond que **oui**, tout ceci étant considéré comme un seul sujet.

? Si on a commencé à lire la Torah avec Minyan et que des hommes sortent, de sorte qu'il n'en reste que six, est-ce qu'on pourra continuer à lire la Paracha ?

Oui. Cela fait partie du même principe. Il faudra cependant veiller à ne pas ajouter des montées supplémentaires à la Torah, à ne faire que les montées obligatoires.

? Pourra-t-on dire le Kaddich d'après la lecture de la Torah ?

Évidemment.

C'est néanmoins une 'Avéra de sortir tant qu'on se trouve encore dans un sujet, et un verset très sévère désigne ceux qui, en sortant de la Choul (de la synagogue), laissent l'assemblée sans Minyan. On peut cependant sans problème sortir à la fin d'un sujet, même si on prive ainsi l'assemblée d'un Minyan. Par conséquent, si un homme a été appelé pour compléter un Minyan pour qu'on puisse dire le Kaddich de Barékhou, il pourra répondre à ce Kaddich et au Barékhou, puis s'en aller. Il ne sera pas obligé de rester dans le Minyan jusqu'à la fin de la Téfila. Par contre, la permission de sortir de la Choul ne s'applique qu'aux hommes qui ont déjà fait leur prière.



MICHNA

La Michna demande : à partir de quand est-il permis d'acheter des légumes après l'année de Chemita ?

Elle répond : dès que la même sorte de légumes apparaît la huitième année.



Explication : Nos Sages ont **interdit d'acheter, après l'année de Chemita, des légumes chez un**

cultivateur 'Am Haarets, une personne reléguant délibérément au second plan ses obligations spirituelles et son étude de la Torah. Car ils ont craint qu'il les ait cueillis pendant la Chemita, puis cachés pour les vendre à la huitième année.

Ils ont donc interdit de lui acheter des légumes au début de celle-ci, jusqu'au moment **où les nouveaux légumes de la huitième année apparaissent**. A ce moment-là, on pourra les lui acheter, car on pourra se dire que **les légumes qu'il nous vend sont de la huitième année**.

La Michna dit ensuite que cette permission concerne même des régions où la pousse est tardive.



Explication : Les régions ne produisent pas forcément les légumes à la même vitesse. La Michna dit, par conséquent, que même si une

sorte de légumes n'est apparue que dans une seule région, on pourra l'acheter même dans d'autres régions chez un cultivateur 'Am Haarets, car on pourra supposer qu'il s'est fait

livrer les légumes de la région dans laquelle ils ont déjà poussé, et on ne le soupçonnera donc pas de nous vendre des légumes de la Chemita.

La Michna conclut en disant que tout ceci est l'opinion des 'Hakhamim ; mais Rabbi Yéhoua Hanassi permet d'acheter des légumes tout de suite après l'année de la Chemita.



Explication : Rabbi Yéhoua Hanassi considère que puisqu'on se fait livrer des légumes de l'étranger tout de suite après la Chemita, et que la quantité de légumes importée est plus grande que celle qui a poussé en Israël, on pourra tranquillement acheter des légumes la huitième année, **en se disant qu'ils viennent certainement de l'étranger**. Surtout qu'un cultivateur ne va pas conserver des légumes de la septième année en sachant que, tout de suite après la Chemita, le marché va être inondé de légumes de l'étranger...

Et la Halakha est comme Rabbi : dès la sortie de la Chemita, on pourra acheter des légumes d'un cultivateur 'Am Haarets, qu'on soupçonne de ne pas bien respecter les lois de la Chemita.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Michlé, chapitre 20, verset 15

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "Il y a de l'or, et beaucoup de perles. Mais des lèvres savantes sont un objet précieux".



Explication : le roi Chlomo dit : "L'or et les perles valent certes très cher, mais il y en a beaucoup dans le monde. Leur valeur n'est donc pas si grande que cela..."

Par contre, des lèvres savantes sont tellement rares qu'elles équivalent à un objet très précieux, qui est cher du fait de la matière dont il est composé ET du travail qu'il a fallu fournir pour le fabriquer".

? Que veut dire "des lèvres savantes" ?

Le Malbim explique que ce sont celles d'une personne dont les connaissances accumulées tout au long de sa vie sont **tellement claires qu'elles sont constamment au bord de ses lèvres**. Elles sont devenues chez lui **comme un sixième sens**, comme une chose naturelle.

Cette personne a tellement travaillé pour accumuler ces connaissances qu'elles s'expriment chez lui **sans aucune hésitation**, sans aucune difficulté.

Cette qualité est extrêmement rare, et donc extrêmement précieuse.



NÉVIIM PROPHÈTES

Cette semaine, nous lisons une Haftara qui est célèbre, puisqu'elle est lue deux fois dans l'année : une fois à Parachat Béhaalotékha, et une fois le premier Chabbath de 'Hanouka.

Cette Haftara commence par les mots "Roni Vessim'hi".

Le principal rapport entre la Paracha et la Haftara se voit à la fin de cette dernière, où Zekharia voit une Ménora, en rapport avec celle dont parle le début de notre Paracha. Dans le premier chapitre, Hachem annonce **Son retour prochain à Jérusalem**, la fin de la domination des nations sur notre peuple, et la construction du deuxième Beth Hamikdash (Zekharia a prophétisé un peu avant la construction du Bethc, et pendant celle-ci).

Notre Haftara commence par le célèbre verset : "Réjouis-toi et sois heureuse, fille de Tsion. Car voici que Je viens, et résiderai parmi toi, parole de Hachem". Avant d'aborder le thème de la Ménora, notre Haftara parle d'un autre sujet : celui de la nomination de Yéochoua en tant que Cohen Gadol.

Le Satan s'est opposé à cette nomination car même si Yéochoua était un Tsadik, il ne s'est pas opposé au fait que certains de ses descendants aient épousé des femmes non-juives (on ne parle pas ici de Yéochoua bin Noun, mais d'un autre Yéochoua). Hachem a pris la défense du futur Cohen Gadol en lui demandant de faire savoir à ses descendants qu'ils doivent se séparer de ces femmes non-juives. Ces femmes sont rappelées dans la Haftara par la souillure des vêtements que portait Yéochoua. Après que celui-ci se soit engagé à demander à ses descendants de se séparer d'elles, **Hachem a demandé que les vêtements souillés lui soient retirés**, et a annoncé qu'il lui pardonne sa faute, et qu'il va à présent porter des vêtements remplis de mérites. Zekharia a supplié Hachem qu'on mette sur Yéochoua le chapeau du Cohen Gadol, et c'est ce qui a été fait.

L'ange d'Hachem a dit à Yéochoua que s'il va dans les chemins d'Hachem :

- il sera le juge et le gardien du Beth Hamikdash ;
 - et il revivra à Té'hiyat Hamétim (la résurrection des morts).
- Hachem annonce ensuite qu'il va amener Son serviteur Tséma'h.

? Qui est Tséma'h ?

Les commentateurs disent qu'il s'agit de Zéroubavel, qui est l'arrière petit-fils du roi Yé'honya. Il était né à Bavel. D'où son nom Zéroubavel, qui veut dire "descendance née à Bavel". Grâce à Zéroubavel, la royauté d'Israël allait refleurir après la construction du Beth Hamikdash. Ceci est rappelé par le mot Tséma'h, qui exprime l'idée d'une plante en train de pousser. Le mot Tséma'h désigne aussi le **Machia'h**.

Dans ce texte qui parle de la reconstruction du Beth Hamikdash, Hachem renforce aussi la croyance en la venue du Machia'h. Car le deuxième Beth Hamikdash n'allait être que provisoire, puisqu'il a été détruit plus tard. Hachem annonce donc d'ores et déjà **la venue du Machia'h**, pour redonner courage aux Bné Israël, en leur rappelant le fait qu'un jour, le Machia'h viendra. La Haftara se termine par la vision de Zekharia d'une **Ménora particulière**, entourée de deux oliviers, et avec des olives qui se pressent d'elles-mêmes et de l'huile qui coule d'elle-même dans un réservoir. Zekharia ne comprend pas très bien le sens de cette vision, et l'ange lui explique qu'elle symbolise la facilité avec laquelle le deuxième Beth Hamikdash sera reconstruit.

La Haftara se termine par un verset qui dit que tous les princes, bien qu'ils soient très puissants ("puissants comme des montagnes") et qu'ils veuillent utiliser leur force pour empêcher Zéroubavel de reconstruire le Beth Hamikdash, ne parviendront pas à le déranger. Leur puissance sera détruite, leurs "montagnes" deviendront aussi plates que des plaines. Et tout le monde s'émerveillera de la splendeur du Beth Hamikdash qui sera construit.

CHMIRAT HALACHONE en histoire

Le roi Chlomo nous enseigne : "Telle est la voie des moqueurs... cela commence en parlant excessivement de choses dénuées de sens, comme il est écrit : La voix du sot se reconnaît à l'abondance de ses paroles". (Kohélet 5:2)

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Pour se repentir d'avoir cru du Lachon Hara, tant que Chimon n'a pas répété ce qu'il a entendu, il lui faudra être résolu de ne pas croire ce qu'il a entendu, puis prendre sur lui de ne plus jamais écouter ni croire de Lachon Hara, avant de demander à D.ieu de lui pardonner.

SEMAINE

CETTE

Chimon a écouté du Lachon Hara, l'a répété à deux amis, mais maintenant il regrette tout.



A toi !

De quelle façon Chimon peut-il faire Téhouva ?



HISTOIRE



Lors de l'inauguration de la prestigieuse Yéchiva de Poniovitz, Rav Kahanman a dit :

"Aujourd'hui, nous inaugurons la Yéchiva. Mais savez-vous que la première pierre de celle-ci a été posée il y a 57 ans, lorsque j'étais moi-même un petit garçon de 7 ans, et que j'étais sur le dos de ma mère ?"

Les auditeurs étaient très étonnés : que faisait Rav Kahanman sur le dos de sa mère ? Et comment avait-il posé la première pierre ?

Le Rav continua : "Nous étions quatre garçons à la maison. Chaque soir, ma mère nous servait le dîner, et chacun racontait sa journée au 'Héder, au Talmud Torah. Un soir où la neige était abondamment tombée (elle avait atteint un mètre et demi de hauteur !), ma mère nous a prévenu que le lendemain, nous ne pourrions pas aller au 'Héder sans bottes et sans manteau. Mais à la maison, nous n'avions qu'une seule paire de bottes, et qu'un seul manteau... Que faire ?

Chemaryahou, âgé de douze ans, a dit qu'il allait commencer demain l'étude du Tossefot, et qu'il ne voulait donc absolument pas s'absenter.

Zéévi, âgé de onze ans, a dit qu'il allait commencer demain l'étude d'un nouveau sujet de Guemara qu'il ne voulait absolument pas manquer.

Et moi, âgé de sept ans, qui en était seulement à l'étude des Michnayot et n'avait pas encore commencé à étudier la Guemara, j'ai commencé à pleurer... Et j'ai dit : "Et moi, alors ?"

Ma mère nous a écouté, nous a demandé d'aller dormir, et nous a dit que le lendemain matin, elle ferait un tirage au sort pour désigner celui qui irait au 'Héder.

A cinq heures du matin, ma mère s'est approchée de Chemaryahou, et lui a demandé s'il voulait aller au 'Héder aujourd'hui. Il s'est exclamé "Évidemment !", et s'est dépêché de se préparer.

Ma mère a ensuite mis le seul manteau et les seules bottes que nous avions, elle a enroulé mon frère dans sa couverture et l'a porté sur son dos. Et pendant une demi-heure, elle a marché dans la haute neige, jusqu'à arriver chez l'enseignant, qui avait déjà commencé à chauffer la classe.

Elle est revenue, et a pris mon autre frère, qu'elle a aussi déposé chez son enseignant.

Elle a cherché, puis porté sur son dos, chacun de nous quatre, pour l'amener à l'endroit où il étudiait la Torah.

Elle a embrassé chacun de nous, et lui a remis un sandwich pour la journée.

Lorsqu'elle m'a porté, à sept heures et demie, elle n'a pas arrêté de chanter, pendant toute la route, qu'elle était heureuse que tous ses enfants puissent aller, aujourd'hui encore, étudier la Torah au 'Héder.

Et moi, sur son dos et emmitouflé dans ma couverture, je lui ai répondu : "Maman, aujourd'hui, c'est toi qui me porte pour que j'aie étudié la Torah ; mais un jour, c'est moi qui porterai des milliers d'élèves pour qu'ils aillent l'étudier !".

C'est ainsi que j'ai posé la première pierre de la Yéchiva".

Personne ne peut imaginer la grandeur des enfants dont il s'occupe ; le futur grand Rav qui naîtra de tous les efforts que sa mère a fait pour lui permettre de devenir un Talmid 'Hakham (érudit en Torah) authentique.



Question

Netanel et Jonathan, deux camarades de classe, rentrent ensemble de l'école, quand tout à coup Netanel remarque que quelques mètres devant eux, sur le bas-côté de la route se trouve un skateboard qui a l'air abandonné. Netanel se met à presser le pas pour le prendre quand Jonathan se met à courir et réussit à l'attraper avant lui. Netanel, choqué par le comportement de son ami, lui rappelle que ce qu'il a fait est explicitement interdit dans la Guemara qu'ils ont appris ensemble à l'école : la Guemara raconte l'histoire de Rav Guidal qui se renseignait sur un certain terrain à acheter, quand Rabbi Abba le doubla et l'acheta avant lui. La Guemara dit que

cela était totalement interdit, mais elle explique que Rabbi Abba ne savait pas que Rav Guidal se renseignait déjà sur le terrain). Netanel prétend donc que le skateboard lui revient.

Mais Jonathan rétorqua que l'histoire de la Guemara parle d'un cas d'achat dans lequel il est logique d'interdire de faire cela, car Rabbi Abba peut toujours acheter d'autres terrains, mais dans le cas d'une trouvaille qui est une chose qui ne se passe pas tous les jours, si il ne l'a pas maintenant, il ne l'aura pas du tout, il serait logique de dire que dans ce cas-là, nos Sages n'ont pas interdit.

GUEMARA

?

Qu'en penses-tu ?

A toi !

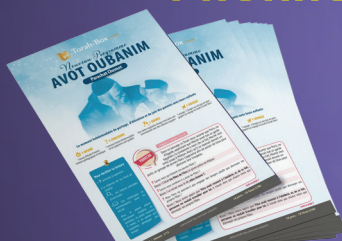
- Kidouchine 59a "Rav Guidal" jusqu'au deux points.
- Rachi et Tossefot "Ani Haméapé".
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chap.237 alinéa 1.

RÉPONSE

Cela fait l'objet d'une discussion entre les Richonim (les Sages du Moyen Âge). Selon Rachi, il n'y a pas de différence entre un achat et une trouvaille : dans tous les cas, il est interdit de devancer son prochain ; selon lui, Jonathan n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait. Par contre, selon Rabbénou Tam (mentionné par Tossefot), l'interdit n'est en vigueur que dans un achat, mais dans une trouvaille il est permis de devancer son prochain et de le prendre avant lui, la raison étant celle mentionnée par Jonathan. Selon lui, ce dernier était dans ses droits. Le Choul'han 'Aroukh ramène les deux avis. Et selon la règle qui dit : "Yech Véych Halakha Kévéych", il semblerait que le Choul'han Aroukh tranche comme Rachi). Par contre, le Rama tranche comme Rabbénou Tam.

Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com